

SOCIOLOGIE

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Laure Blévis, Frédérique Omer-Houseaux

Coefficient : 2 ; **Durée de préparation** : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

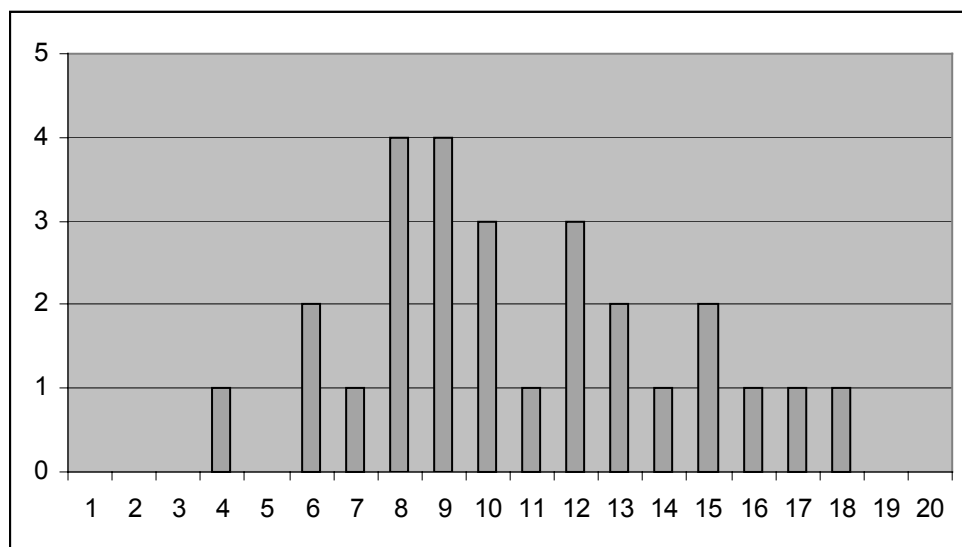
Type des sujets donnés : documents

Modalités de tirage du sujet : un seul sujet

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun. La calculatrice est autorisée et est fournie par l'École normale supérieure dans la salle de préparation.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

27 candidats ont passé l'épreuve du commentaire de dossier en sociologie. Les notes s'échelonnent de 4 à 18. La moyenne s'élève à 10,7; l'écart-type est de 3,6 et 15 candidats sur 27 ont une note inférieure ou égale à 10.



Principe de l'épreuve

Chaque dossier comprenait environ six tableaux statistiques ou graphiques ou textes extraits d'un ou plusieurs articles plus ou moins récents ou d'ouvrages de sociologie. Comme les années précédentes, le dossier était systématiquement précédé d'une note intitulée « Note méthodologique » destinée à apporter aux candidats des précisions sur l'origine et le mode de construction des données statistiques ainsi que la définition de certains termes employés dans les documents.

Les candidats étaient appelés à proposer un commentaire de 15 minutes, suivi d'une discussion de quinze minutes avec le jury, portant tant sur des points de l'exposé à corriger ou à approfondir que sur des aspects importants du dossier absents de l'exposé. Un même dossier était commenté successivement par trois candidats, après avoir été tiré au sort par le premier candidat de chaque série ainsi constituée.

Commentaire du jury

Cette année, le niveau général des prestations des candidats a été jugé satisfaisant, bien que légèrement inférieur aux années précédentes, ce dont témoigne la distribution des notes.

La plupart des candidats respectent les règles de l'exercice, ils utilisent correctement les 15 minutes d'exposé qui leur sont imparties et parviennent à commenter l'ensemble du dossier. Un seul exposé a duré moins de 14 minutes (10 minutes). En revanche, trop de candidats éprouvent des difficultés à conclure dans le temps imparti (10 exposés d'une durée supérieure ou égale à 17 minutes), malgré les invitations, parfois répétées, du jury à terminer leur exposé. On rappelle que ces candidats s'exposent à un temps d'entretien réduit avec le jury, ne leur donnant pas l'occasion de rattraper les manques de leur prestation.

La plupart des candidats se sont efforcés de présenter une problématique construite avec plus ou moins de bonheur. Cette étape, absolument indispensable, reste absente de quelques introductions. Ainsi, les candidats qui ne faisaient pas la démonstration d'une problématisation minimale du sujet ont été sanctionnés. Cette problématique doit trouver sa suite dans un plan simple et clairement exposé.

Le jury s'étonne que trop peu de candidats présentent les documents ou mentionnent l'origine des articles et des enquêtes, pourtant toujours précisée dans la note méthodologique. D'ailleurs, cette dernière est trop souvent négligée par les candidats, qui semblent même parfois ne pas l'avoir lu, alors même qu'elle donne des indications précises pour interpréter les documents. Par exemple, dans un dossier sur le congé de paternité, la note méthodologique indiquait les différents modes d'indemnisation de ce congé selon le statut d'emploi, élément indispensable à l'interprétation de certains tableaux. Cette note permet parfois aussi de s'interroger sur le mode de construction ou de collecte des données d'enquête, ce que font rarement les candidats. Cette étape cependant, ne doit pas se substituer au commentaire du dossier lui-même. Un candidat, manifestement mal préparé, s'est ainsi révélé incapable de commenter les données proposées, malgré les questions précises du jury, au motif que les critères retenus dans l'enquête pour évaluer la politique de ZEP lui semblaient contestables.

Comme l'année dernière, le jury regrette que trop peu de candidats aient le réflexe de mettre en rapport les différents documents du dossier les uns avec les autres, alors que la plupart du temps, leur mise en relation aurait permis d'éclairer bien des aspects des phénomènes étudiés : explication par de nouvelles variables, nuances ou précisions.

Les dossiers comportaient, comme les années précédentes, des documents statistiques de difficultés variées. Le jury a systématiquement cherché à vérifier les compétences de lecture des candidats concernant ces documents.

Quelques candidats ne maîtrisent pas les techniques d'analyse de base pour des tableaux statistiques simples telle la comparaison d'un pourcentage concernant une sous-population, à sa valeur pour l'ensemble de la population. De même, ils ne savent pas toujours dégager les tendances générales avant d'analyser les détails ou les exceptions. Cela nécessite de questionner les catégories proposées, par exemple dans le dossier sur les aspirations éducatives des familles immigrées, on devait s'interroger sur la spécificité des deux sous-populations étudiées, portugaise et maghrébine. Le jury a eu la surprise de constater qu'un candidat, sûrement sous le coup de l'émotion, était incapable de retrouver, à partir d'un coefficient multiplicateur, le taux d'évolution correspondant. Comme cela a déjà été signalé les années précédentes, la lecture des régressions logistiques reste imparfaitement maîtrisée, malgré les notes de lecture qui accompagnent les documents. Le principe de cette méthode (variation de probabilités) semble étranger à quelques candidats. La notion de seuil de significativité a posé des problèmes à quelques candidats pour interpréter ces régressions.

Cette année, deux dossiers comportaient des textes tirés de journaux, de revues ou d'ouvrages sociologiques. Ces documents ont le même statut que les documents statistiques, et ne semblent pas avoir soulevé de difficulté particulière pour les candidats qui ont eu à les analyser. Le jury rappelle que tous les documents doivent être utilisés dans l'exposé, sous

peine de faire l'objet d'une interrogation spécifique lors de la deuxième partie de l'épreuve orale.

Dans l'ensemble, le jury a apprécié les exposés des candidats sachant mobiliser des connaissances extérieures au dossier, connaissances sociologiques mais aussi historiques ou économiques. Ces références sont particulièrement attendues lorsque le dossier s'inscrit dans des problématiques classiques au programme de sociologie du concours (consommation, éducation, reproduction sociale, déviance...). Le jury s'étonne en particulier des connaissances très approximatives des candidats en sociologie de l'éducation. Ainsi aucun candidat interrogé sur la politique de ZEP (clairement orienté sur l'évaluation de cette politique) n'a réussi à construire une problématique convenable, se contentant, pour la plupart d'entre eux, de lieux communs misérabilistes.

Au vu de ces remarques, récurrentes d'une année à l'autre, le jury ne peut qu'inviter les candidats à lire attentivement le rapport au cours de leur préparation.

Liste des sujets

Le vécu des attitudes discriminatoires par les personnes immigrées ou issues de l'immigration
Marilyne Beque, « Le vécu des attitudes intolérantes ou discriminatoires par les personnes immigrées et issues de l'immigration », *Etudes et Résultats*, Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (Drees), n°424, septembre 2005.

Le congé de paternité

Denise Bauer et Sophie Penet, « Le congé de paternité », *Etudes et Résultats*, Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (Drees), n°442, novembre 2005.

Vivre seul

Jean-Louis Pan Ké Shon, « Vivre seul, sentiment de solitude et isolement relationnel », *Insee Première*, n°678, octobre 1999.

Carole-Anne Rivière, « Le téléphone : un facteur d'intégration sociale », *Economie et statistique*, n°345, 2001-5.

Les aspirations éducatives des familles immigrées

Yaël Brinbaum et Annick Kieffer, « D'une génération à l'autre, les aspirations éducatives des familles immigrées : ambition et persévérance », *Revue Education et Formations*, n°72, septembre 2005.

Consommation et automobile

Marceline Bodier, « La voiture : une habitude qui se prend jeune », *Insee Première*, Insee, n°474, 1996

Xavier Niel, « Pourquoi se passer de sa voiture ? », *Insee Première*, Insee, n°607, 1998

Régis Arthaut, « Le budget transports des ménages depuis 40 ans », *Insee Première*, Insee, n°1039, 2005

Nicolas Herpin, *Sociologie de la consommation*, La Découverte, 2001

Stéphane Lauer, « L'arrivée de la Logan en France constitue un défi pour le marketing de Renault », *Le Monde*, édition du 9 juin 2005.

Jean-Michel Normand, « Le break est devenu un style de vie », *Le Monde*, édition du 16 décembre 2005.

Les zones d'éducation prioritaire (ZEP)

Thomas Piketty, « L'impact de la taille des classes et de la ségrégation sociale sur la réussite scolaire dans les écoles françaises : une estimation à partir du panel primaire 1997 », *Observatoire des Inégalités*, www.inegalites.fr, 2004

Roland Bénabou, Francis Kramarz et Corinne Prost, « Zones d'éducation prioritaire : quels moyens pour quels résultats ? », *Economie et Statistique*, Insee, n°380, 2005

Jean-Paul Caille, « Les collégiens de ZEP à la fin des années quatre-vingt-dix : Caractéristiques des élèves et impact de la scolarisation en ZEP sur la réussite », *Education et formations*, n°61, 2001, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les personnes sans domicile

Cécile Brousse, Bernadette de la Rochère, « Hébergement et distribution de repas chauds : Qui sont les sans-domicile usagers de ces services », *Insee Première*, Insee, n°824, 2002

Bernadette de la Rochère, « La santé des sans-domicile usagers des services d'aide », *Insee Première*, Insee, n°893, 2003

Le suicide

Emile Durkheim, *Le Suicide*, 1897, PUF, Paris, 1960

Eliane Michel, Eric Jouglu, Françoise Hatton, SC8 Inserm, « Mourir avant de vieillir », *Insee Première*, n° 429, Insee, 1996

Christian Baudelot, Roger Establet, *Suicide, l'envers de notre monde*, Seuil, 2006.

Consommation d'alcool et de tabac en France

Jean-Louis Lanoë et Françoise Dumontier, « Tabagisme, abus d'alcool et excès de poids », *Insee Première*, Insee, n°1048, 2005

Séries statistiques de l'Observatoire français des drogues et toxicomanies, 2005

Pierre Merle et Bertrand Le Beau, « Alcoolisation et alcoolisme au travail, ethnographie d'un centre de tri postal », *Revue française de sociologie*, Janvier Mars 2004, n°45-1.

F. Beck, S. Legleye, S. Spilka, *Drogues à l'adolescence, niveaux et contextes d'usage de cannabis, alcool, tabac et autres drogues à 17-18 ans en France - ESCAPAD 2003*, Observatoire français des drogues et toxicomanies, 2004